

# L' Abeille.

7me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 FÉVRIER 1859.

No. 7.

## UNE MÈRE A SON FILS AU CIEL.

Mon bien aimé, mon Auguste aux traits d'ange,  
Quitte pour moi la céleste phalange  
Un peu de temps!  
De ton aspect mon âme est altérée,  
Je veux revoir ton image adorée;  
Viens, je t'attends!

Viens occuper ta place accoutumée,  
Viens reposer ta tête bien-aimée  
Sur mes genoux.  
Mets dans ma main ta main blanche, amaigrie,  
Et fixe encor sur ta mère attendrie  
Tes yeux si doux.

Lorsqu'en hiver, au temps des longues veilles,  
Du Dieu Sauveur je contais les merveilles  
Au sein du feu,  
Tu me disais : Encor, encor, ma mère,  
J'écouterai, pendant la nuit entière,  
Parler de Dieu!

Ta mère, hélas ! n'a plus rien à t'apprendre ;  
Tu sais de Dieu ce que ne peut entendre  
Un cœur mortel ;  
O mon enfant ! c'est à toi de m'instruire ;  
Beau Séraphin, c'est à toi de conduire  
Ta mère au ciel !

Par tes récits-enchante mes oreilles,  
Raconte-moi les heureuses merveilles  
De ton séjour ;  
J'écouterai du soir jusqu'à l'aurore.  
Parlons de Dieu, mon fils, encore, encore ;  
C'est à ton tour.

Oh ! parle moi d'immortelle espérance ;  
J'ai tant souffert durant ta longue absence !  
J'ai tant pleuré  
Que l'amertume, en pénétrant mon âme,  
A submergé toute divine flamme,  
Tout don sacré !

Du Tout-Puissant enseigne-moi les voies,  
Ma douleur trouve au récit de tes joies  
Quelque douceur.  
Fais luire en moi le jour pur qui t'éclaire,  
N'as-tu pas vu là-haut ma sainte mère  
Avec ta sœur ?

Tu m'as parlé ! . . . J'écoute, je devine ;  
Oui, tu m'as dit, dans ta langue divine :  
“ J'aime, je vis ! ”  
Et j'ai compris ce qu'il te n'exprime ;  
Je crois en toi, ma force se ranime ;  
Merci, mon fils !

Mme. C. GUINARD.

## HONNEURS RENDUS AUX MORTS CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES.

Quand la mort arrache à nos tendres  
Embrassements un parent ou un ami qui  
nous fut cher, pourquoi allons-nous cher-  
cher la consolation là même où nous de-  
vions ne rencontrer qu'un affreux déses-  
poir ? Un charme involontaire nous tient  
comme attachés sur la tombe de nos sem-

blables et une douce mélancolie nous y fait  
verser des larmes et des prières. Cet attri-  
but est si naturel qu'il n'y avait plus de  
joie ni de consolation pour le patriarche  
éloigné de la terre où reposaient les cen-  
dres de ses pères. Et vous, fils de la Ju-  
dée, qui avez consumé votre vie à ramas-  
ser des richesses dans des pays étrangers,  
pourquoi traversez-vous les mers après  
un long exil ? N'est-ce pas pour reposer  
avec vos pères ? Et le malheureux, éloigné  
depuis sa jeunesse de sa famille et de son  
pays, n'oublierait-il pas les ennuis et les fa-  
tigues d'un long exil, s'il lui était donné  
d'aller expirer dans le pays où reposent  
déjà ses ancêtres ?

Aussi qui ne serait pas sensible à un sen-  
timent si beau et si naturel ? Il est né avec  
l'homme ; il a résisté aux passions, à la su-  
perstition et à l'ignorance : les ténèbres de  
l'idolâtrie ont bien pu étouffer les plus no-  
bles sentiments du cœur ; mais jamais elles  
n'ont porté à celui-ci la plus légère atteinte.  
On le retrouve chez le peuple barbare  
comme chez le peuple civilisé ; il luit dans  
les ténèbres de l'ignorance comme le mé-  
tère dans l'obscurité de la nuit.

A toutes les époques et dans tous les  
pays, ce sentiment s'est traduit par les  
cérémonies les plus touchantes et les  
plus pompeuses. Toujours on a rendu aux  
morts un culte religieux et l'on a témoigné  
la plus grande vénération aux dépouilles  
mortelles de ses semblables ; et tous les  
legislateurs ont imprimé un caractère de  
santété aux cérémonies qui accompa-  
gnent les sépultures.

Mais ces devoirs funèbres n'ont pas été  
rendus aux morts de la même manière  
chez tous les peuples. Ils varient avec le  
caractère, la religion et les préjugés de  
chacun d'eux. Je me propose de dire  
quelques mots et de faire quelques remar-  
ques sur les honneurs que les principaux  
peuples ont rendus aux morts.

Les Egyptiens se sont fait remarquer  
entre tous les autres. Ils avaient tant de  
respect pour les morts qu'il est presque  
vrai de dire aujourd'hui que toute la glo-  
re et toute la puissance de l'ancienne  
Egypte ne se révèle à la postérité que  
par ses monuments funèbres.

Comme les Egyptiens croyaient que le  
bonheur des morts dépend de la con-  
servation de leurs corps, ils les embau-  
maient, les enveloppaient de bandelettes  
de lin et les gardaient religieusement dans  
leurs maisons. Quelques uns de ces corps  
embaumés, que nous appelons *momies*,  
sont encore conservés dans nos musées  
comme des objets de curiosité. Comme si  
l'ancienne Egypte, remarqué un écrivain,  
eût craint que la postérité ignorât un jour  
ce que c'était que la mort et qu'elle eût

voulu, à travers les temps, lui faire parve-  
nir des échantillons de sa lave.

Ce que nous devons surtout remarquer  
dans leurs cérémonies, c'est le jugement  
des morts. Avant de descendre le corps  
dans les cavités ténébreuses qui servaient  
de retraite à la mort sous les pyramides et  
les obélisques, on arrêtait, pour ainsi dire,  
les mânes du défunt à la porte du tom-  
beau, pour les traduire devant un tribunal  
redoutable. Des juges à l'aspect sévère  
prononçaient sur eux l'arrêt fatal. L'or-  
gueilleux Pharaon y apparaissait comme  
le dernier de ses sujets. C'était là que le  
faible et l'indigent faisaient enfin enten-  
dre leurs plaintes longtemps comprimées,  
et que la justice, impitoyable ennemie de  
l'adulation, flétrissait la mémoire des po-  
tentats qui avaient tyrannisé leurs sujets.

Tandis que l'Égypte cherchait à éterni-  
ser le souvenir de la mort, l'ancienne Ro-  
me s'efforçait en quelque sorte d'en dé-  
truire jusqu'aux vestiges, en livrant aux  
flammes les corps des défunts. Les fané-  
railles de Misène, racontées par Virgile  
dans son *Énéide*, sont une image assez ex-  
acte de ce qui se pratiquait alors dans ces  
cérémonies. Comme Virgile n'a pas dé-  
fendu à notre *Abeille* de porter ses chants  
gravés sur ses ailes, je citerai ce passage  
qui entre si bien dans mon sujet :

Cependant les Troyens, accablés de tristesse,  
Debout près de Misène, objet de leur douleur,  
L'entouaient en silence, et répandaient des pleurs.  
De sapins résineux, de rameaux sans verdure,  
Ils dressent du bûcher l'immense architecture ;  
Et du triste édifice enfermant les apports  
En cercles sont penchés de funèbres cyprès :  
Au-dessus du héros on a placé les armes.  
Pour en baigner ce corps, digne objet de leurs larmes,  
Ils répandent les flots bouillonnants dans l'airain,  
Et de riches parfums s'épanchent de leur main.  
On gémit, on le met sur le lit funéraire,  
De ses restes muets triste depositaire.  
On étend au-dessus ses habits précieux,  
Dépouille si connue et si chère à leurs yeux :  
D'autres, le regard morne et l'âme désolée,  
Triste et lugubre emploi ! portent le mausolée.  
Saisissent des brandons et tremblent d'approcher,  
En détournant la tête allument le bûcher.  
L'encens, l'huile, les mets, les offrandes pieuses  
Que jettent dans le feu leurs mains religieux,  
Brûlent avec le corps : des parfums onctueux  
Arrosent les débris qu'épargnèrent les feux :  
La douleur les confie à l'urne sépulchrale :  
Le rameau de la paix répand l'onde lastrale.  
On pleure encor Misène, on l'appelle trois fois,  
Et les derniers adieux attendrissent leurs voix.  
Enée à cet honneur en joint un plus durable :  
Sur un mont il élève un trophée honorable,  
Il place de sa main la lance et le clairon ;  
Et ces bords, ô Misène ! ont conservé ton nom.

Ensuite chaque fois que le cercle de  
l'année achève sa révolution, les amis et  
les parents de celui qui n'est plus, couron-